

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2015/82 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2015/33</i>	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 17

Votants : 18

POUR : 18 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-sept septembre deux mille quinze, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 10/09/2015

M. André MALVAUX est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mesdames Patricia LESUEUR, Agnès MERCIER et Françoise PAYEN, et Messieurs Claude ADAM, Jean-Pierre CORNEILLE, Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Claude DEBOURCES, Philippe ETIENNE, Olivier GODART, André MALVAUX, Christophe MANCEAUX, Frédéric MATHIAS, Michel MEIS, Jean-Yves PIC, Francis SIGNORET, Benoit SINGLIT et Gérard SOUDANT.

Représenté : Monsieur Dominique CARPENTIER donne pouvoir de vote à Monsieur Claude ADAM.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE SEANCE DU 23/06/2015

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau communautaire du 23/06/2015 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du 23/06/2015.

Le Président,

Francis SIGNORET

